

Le recours à l'imaginaire national dans le débat sur la place de la littérature québécoise dans l'enseignement collégial

Depuis la réforme de 1994, décrétée par le ministère de l'Éducation du Québec, tous les étudiants inscrits au cégep¹ (acronyme pour collège d'enseignement général et professionnel, établissement de niveau postsecondaire) doivent suivre, dans le cadre de leur formation générale commune, trois cours de littérature de 60 heures chacun. Dans la plupart des cégeps, les professeurs ont choisi de consacrer les deux premiers cours à la littérature française, réservant le troisième, tel que prescrit par les devis ministériels, à la littérature québécoise. D'entrée de jeu, cette répartition a fait l'objet d'un débat qui, aujourd'hui encore et plus que jamais, oppose les partisans d'un enseignement accru, voire majoritaire, de la littérature québécoise aux défenseurs de la littérature française. Les argumentaires élaborés de part et d'autre font référence à un imaginaire national. Les uns comme les autres renvoient, en effet, à une représentation de la nation québécoise, à une vision de son identité, de sa langue, de sa culture et de sa littérature, de même qu'à une conception de son rapport à l'Autre, au temps et à l'espace. Je vous propose de parcourir quelques-uns de ces argumentaires, notamment ceux développés, côté québécois, par Louis Cornellier, François Paré, Bernard Pozier et André Vanasse, et, côté français, par Jean Larose, Élisabeth Rousseau, Jean Pierre Girard et Jacques Folch-Ribas, afin de découvrir à quel imaginaire national ils se réfèrent.

Ma communication visera essentiellement à répondre à trois questions. Sur quelle image de la nation québécoise ces argumentaires se fondent-ils? De quelle vision de l'Autre sont-ils porteurs?

Quelle conception de la littérature mettent-ils de l'avant?

¹ Il y a, au Québec, 48 cégeps. En 2013, il y avait 177 451 étudiants inscrits à l'enseignement ordinaire, dont 78 912 nouveaux inscrits. La population du Québec est d'environ 8,2 millions d'habitants, dont environ 435 000 ont entre 15 et 19 ans.

La représentation de soi

Quel portrait de la nation québécoise les argumentaires développés dans le cadre du débat sur la place de la littérature québécoise dans l'enseignement collégial dessinent-ils? L'image qui, à première vue, en ressort est celle d'une nation en mal d'identité, qui se connaîtrait mal elle-même, qui peinerait à se définir. Cela tiendrait au fait, selon certains participants au débat, qu'elle souffrirait du complexe du colonisé et serait habitée par le sentiment d'une double appartenance. Je retiendrai trois traits dominants du portrait que les auteurs des argumentaires tracent de la nation québécoise. Elle y est représentée comme une nation métissée, une nation inculte et une nation en sursis.

Les plaidoyers, essentiellement ceux des partisans de la littérature québécoise, font référence, en tout premier lieu, à une nation métissée, mais selon deux sens bien distincts. On veut surtout, premièrement, mettre en relief sa double appartenance, française et américaine. D'une part, on reconnaît, bien entendu, l'ascendance française de la nation et la généalogie tout aussi française de sa littérature. D'autre part, c'est à la situation géographique de son territoire, à sa proximité avec les États-Unis d'Amérique – « À pouce et demi en haut des États-Unis » chante Robert Charlebois dans sa *Complainte de presque Amérique* –, que l'on attribue la part américaine de son identité culturelle. Or, cette double appartenance est considérée, dans certains des argumentaires, comme pathogène. François Paré parle d'ambiguïté identitaire, un trait caractéristique, selon lui, des cultures minoritaires. Bernard Pozier souligne le caractère confus et diffus du sentiment d'appartenance des Québécois. Quant à Pierre Barrette, que cite André Vanasse, il y voit la cause principale de la schizophrénie identitaire dont sont frappés les jeunes Québécois, et qui est liée à la valeur ajoutée qui est conférée à cette littérature française étrangère et périmée – ce sont les mots de Barrette – qu'on leur enseigne. Cette double appartenance trouve évidemment son écho dans la représentation que se fait la nation de l'espace qu'elle habite. Les argumentaires renvoient

à l'image d'une nation incertaine du statut du territoire où elle vit : terre d'Amérique pour les uns; terre française en Amérique pour les autres, et tellement française que la nation souffrirait, selon François Paré, d'une obsession pour le « centre » qui aurait pour effet de détourner son regard d'elle-même. Ce premier visage métissé et, disons-le, quelque peu maladif que prêtent à la nation québécoise les argumentaires étudiés en cachent un second, plus sain celui-là, un visage lié à son multiculturalisme. Comme en témoigne sa littérature, la nation est tissée, je cite François Paré, de « mémoires entrecroisées (québécoise, haïtienne, canadienne-française, amérindienne ou autre) ». Paré y voit un indice de son hospitalité et, surtout, la promesse, inscrite dans sa littérature même, d'une nation porteuse de « sujets dialectiques », capables d'ouverture au monde.

Deuxième trait dominant du portrait de la nation québécoise brossé dans les argumentaires analysés, celui d'une nation « inculte ». Les deux camps, tant les partisans de la littérature québécoise que leurs opposants, ont recours à cette image. Ils prêtent toutefois à l'inculture deux visages différents. Chez ceux qui prônent un enseignement accordant la préséance à la littérature française, la grande culture, la vraie culture est évidemment française. Pour Jean Larose, réduire le temps consacré à l'enseignement de la littérature de la Renaissance, du Grand Siècle et du Siècle des lumières reviendrait à priver les jeunes Québécois des effets émancipateurs de cette littérature et de ses inventions linguistiques, à les garder enfermés dans une pauvreté culturelle. Jacques Folch-Ribas est encore plus radical : la méconnaissance de la littérature française ne peut qu'engendrer des « incultes ». Privés de la connaissance de la littérature française et de ses classiques, les jeunes Québécois seraient condamnés à végéter dans leur inculture et à s'en satisfaire, affirme-t-il. Aux yeux de Larose et de Folch-Ribas, la littérature française est indiscutablement « la voie obligée de l'enrichissement culturel », une idée que dénonce vivement Louis Cornellier qui voit plutôt là une forme de colonisation culturelle. Pour ce dernier aussi, la nation québécoise serait donc inculte, mais parce que dotée – au sens premier du terme – d'une

culture qui n'est pas la sienne propre, parce qu'aliénée, parce que privée de la capacité de s'inventer une culture à son image. Selon lui, seul un enseignement accru de la littérature québécoise, au détriment de la française, permettrait à la nation de s'émanciper de la France, d'échapper à la soumission à cette culture qui n'est pas la sienne et de trouver enfin sa véritable identité culturelle.

Troisième trait dominant du portrait de la nation québécoise dessiné dans les argumentaires étudiés, celui d'une nation en sursis, exposée au risque de perdre sa langue et son identité culturelle, voire de disparaître. Ce trait, on le retrouve dans la représentation de la nation que se font tant les défenseurs de la littérature française que les adeptes de la littérature québécoise. Les uns considèrent que la langue est en danger, qu'elle est engagée sur la pente de l'appauvrissement, de la détérioration. La réduction de la part consacrée à l'enseignement de la littérature française, de ses œuvres patrimoniales, entrainerait, soutient Jean Larose, une perte de la connaissance des états antérieurs de la langue. C'est, affirme Larose, toute la part française de l'identité culturelle de la nation qui serait alors menacée, au point d'être effacée, par cette baisse de la fréquentation de la littérature française. Pour les autres, qui plaident en faveur d'un enseignement accru de la littérature nationale, c'est plutôt la part américaine de l'identité culturelle de la nation qui est gommée par cet attachement à la littérature française. Pour François Paré, notamment, une nation qui n'enseigne pas sa littérature est une nation en péril. La nation québécoise courrait ainsi le risque de perdre son identité culturelle, dans sa double inscription américaine et française, et son identité linguistique, puisqu'elle serait devenue sourde à l'évolution de sa langue propre. Les uns et les autres, défenseurs de la littérature française aussi bien que partisans de la littérature québécoise, dessinent donc l'image d'une nation qui entretient avec le Temps un rapport marqué par le dépérissement. Pour les uns, avec l'appauvrissement de sa langue et la perte de la part française de son identité, la nation joue avec sa survie même. Son

temps serait compté. À moins qu'elle ne maintienne, voire renforce, ses liens avec la littérature française, elle serait condamnée à disparaître à plus ou moins brève échéance. Pour les autres, au contraire, le maintien de ces liens empêcherait la nation québécoise de se définir une identité culturelle propre et lui interdirait de s'inscrire dans le Temps. Paradoxalement, les partisans d'un enseignement accru de la littérature québécoise font référence à l'image d'une nation qui n'existe pas encore, étouffée qu'elle est par cette ascendance française dont elle ne parvient pas à s'émanciper. La hantise de la disparition le cède ici à la peur de ne jamais naître.

La représentation de l'Autre

Le débat met aussi en jeu une image de l'Autre, un Autre aux figures multiples auxquelles on prêterait différents visages selon que l'on privilégie l'enseignement de l'une ou l'autre littérature, la française ou la québécoise. Cet Autre, c'est d'abord évidemment le Français, mais c'est également l'autochtone, le Canadien français hors Québec et le migrant. Voyons sous quels visages ces diverses figures de l'Autre surgissent dans les argumentaires étudiés.

Considérons, en premier lieu, la figure du Français. Chez les partisans de la littérature québécoise, c'est sous les visages du colonisateur et de l'étranger qu'il se donne à voir. L'image dominante est celle du colonisateur, d'un colonisateur involontaire toutefois, puisque le Québécois, le colonisé, paraît consentir à sa propre colonisation jusqu'à s'en imputer la responsabilité. Ce serait, en effet, le Québécois qui s'assujettirait lui-même en s'imposant de son plein gré l'étude de la littérature française et, du coup, celle de l'histoire de la France. Pour André Vanasse, qui n'est pas le seul à penser ainsi, il ne dépend pas du Français que sa littérature soit majoritairement enseignée dans les cégeps du Québec. Le blâme en revient plutôt aux professeurs de littérature auxquels Vanasse reproche d'avoir démissionné lorsqu'ils furent confrontés à la question de l'établissement des corpus. C'est à peine, d'ailleurs, s'il ne les accuse pas d'avoir alors trahi la nation. En fait, le colonisateur, ce serait moins le Français que le Québécois à la

solde de la littérature française et qui a choisi délibérément de s'en faire le passeur. Le Français serait d'autant moins coupable que c'est seulement par métonymie qu'il est perçu comme dangereux : ce n'est pas tant lui que sa littérature qui est vue comme menaçante de par la place dominante que, par « servitude volontaire », les Québécois lui accordent dans l'enseignement et de par la force centripète de sa culture à laquelle se soumet volontiers la classe littéraire québécoise. On l'a souligné déjà, cette obsession pour le « centre », ainsi que la nomme François Paré, conduirait la nation à se détourner d'elle-même et à négliger ses proches, ce qui aurait pour conséquence que sa connaissance d'elle-même et des autres cultures francophones d'Amérique s'en trouverait affectée. Cela dit, il est un autre visage que les défenseurs de la littérature québécoise prêtent au Français, et c'est celui de l'étranger. Si la littérature française fait problème, c'est que les Québécois qui s'en font les passeurs la reconnaissent comme « notre littérature ». Que voilà une idée fallacieuse, diront les partisans de la littérature québécoise! Il faudrait plutôt la considérer, dit Bernard Pozier, comme une littérature étrangère. Ce qu'elle est bien dans les faits aux yeux des jeunes Québécois, constate Louis Cornellier : ces derniers la jugent sans pertinence pour eux, car porteuse d'une matière périmée et étrangère, pour ne pas dire étrange, et devant laquelle ils éprouvent un profond déficit de sens. Cette représentation de l'Autre, du Français, comme colonisateur – même si c'est par agent infiltré – et comme étranger appelle l'adoption de mesures prophylactiques. Il faut, croient les partisans de la littérature québécoise, se prémunir de la contamination anthropologique, des risques d'aliénation et de schizophrénie dont elle est porteuse, et du déficit épistémologique, en termes de connaissance de soi et des autres cultures francophones d'Amérique, auxquels on s'expose à trop fréquenter la littérature française.

Chez les Québécois qui prônent un enseignement privilégiant l'étude de la littérature française et de ses classiques, le Français est aussi perçu comme un Autre, mais un Autre qui n'est pas tout à

fait autre, un Autre dont on s'empresse plutôt de nier l'altérité en soutenant que sa littérature est « notre littérature ». Le Français, ils le voient plutôt comme l'ancêtre, le créateur d'un patrimoine dont les Québécois devraient se considérer les héritiers tout autant que les Français d'aujourd'hui. Pour Jean Larose, cet Autre qu'est le Français venu du passé est en partie « nous », paradoxalement ancêtre sans être de la famille, un être avec lequel nous ne devrions pas entretenir de liens de « familiarité », encore moins de « familialité », un être que nous devrions apprivoiser à distance. Il agirait alors à notre égard tel un « fantôme », ainsi que le désigne Larose, une image qu'il emprunte au *Paradoxe du comédien* de Diderot, c'est-à-dire comme un être plus grand que nous, un être dont la connaissance nous dévoilerait à nous-mêmes, nous révélerait « l'étrangeté de ce qui nous semble familier ». D'autant, ajoute Élisabeth Rousseau, que la littérature de cet Autre, qui a subi l'épreuve du temps, est plus imposante que la québécoise – elle s'étend sur plus de mille ans, alors que la québécoise n'est vieille que d'à peine deux cents ans – et qu'elle a servi de modèle à nos écrivains. Les œuvres de l'Autre se dresseraient donc comme des références incontournables pour la compréhension de la littérature québécoise, de ses intertextes et de ses esthétiques. C'est pourquoi, selon Rousseau, il faudrait accorder la préséance, dans notre enseignement, à la littérature française et étudier les deux littératures dans l'ordre de leur succession historique.

En retrait de celle du Français, une seconde figure de l'Autre apparaît dans les argumentaires étudiés, mais uniquement chez les défenseurs de la littérature québécoise, sous les traits, plus amènes cette fois, de l'autochtone, du Canadien français hors Québec et de l'écrivain migrant. François Paré, on l'a dit déjà, voit la littérature québécoise comme une littérature tissée de « mémoires entrecroisées (québécoise, haïtienne, canadienne-française, amérindienne ou autre) », sans mentionner toutefois, faut-il le noter, la mémoire française. Bernard Pozier fait de même : dans la liste des romanciers que la littérature québécoise a produits et qu'il a établie dans son

plaidoyer en faveur d'un enseignement de la littérature nationale, Louis Hémon – ce bon Breton venu de France nous révéler nos propres dilemmes – n'est pas nommé, alors que le sont Gabrielle Roy, qui est originaire du Manitoba, Sergio Kokis, du Brésil, Dany Laferrière, d'Haïti, Ying Chen, de Chine, et Kim Thúy, du Viet-Nam. Louis Hémon, bien présent pourtant dans les anthologies de littérature québécoise et dont le roman *Maria Chapdelaine* est beaucoup enseigné dans le cours réservé à la littérature québécoise, serait-il moins un écrivain québécois que Ying Chen? Il semble bien que cet Autre, que la nation québécoise accueille avec hospitalité, jusqu'à lui accorder une place de choix dans sa littérature et dans son enseignement, voire jusqu'à le célébrer, ne soit pas aussi menaçant, aux yeux des défenseurs de la littérature québécoise, que le Français. Peut-être parce qu'il est issu – ce qui est vrai de certains, mais pas de tous – d'une culture minoritaire? Peut-être tout simplement parce qu'on le considère d'emblée comme un produit de notre littérature? Reste que le comportement adopté à son égard par les tenants de la littérature québécoise, qui relève nettement de l'assimilation, voire de la phagocytose, se situe tout à l'opposé de l'attitude prophylactique prescrite à l'égard du Français et de sa littérature.

La représentation de la littérature

Les représentations de soi et de l'Autre que je viens de décrire à grands traits renvoient à une conception de la littérature et de son enseignement. Les deux camps, partisans de la littérature québécoise aussi bien que défenseurs de la littérature française, prêtent à la littérature des pouvoirs considérables, notamment un pouvoir de lecture de soi et un pouvoir de guérison. Leurs conceptions de la littérature tiennent, toutes deux, d'une part, de la vision proustienne de la lecture littéraire et, d'autre part, de la vision romantique de la littérature, telle que la définit Antoine Compagnon dans sa leçon inaugurale au Collège de France.

Pour les partisans de la littérature québécoise, la littérature est une expérience qui s'inscrit dans le registre de la proximité, de la familiarité. Elle est expérience de connaissance et de

reconnaissance de soi comme peuple. Ainsi que le lecteur littéraire chez Proust, chaque peuple serait, quand il lit, le propre lecteur de soi-même. La littérature nationale serait le miroir de la nation, l'expression de son identité. Ainsi en est-il pour André Vanasse, qui estime que la littérature québécoise est, pour les Québécois, l'expression la plus achevée de ce qu'ils sont. Dans cette perspective, enseigner la littérature nationale reviendrait à agir comme l'opticien de Combray, c'est-à-dire à offrir aux jeunes Québécois des paires de lunettes, et qui plus est fabriquées au Québec, donc les mieux adaptées à leur vue, lunettes qui leur permettraient de bien se lire eux-mêmes. Tout comme le souhaite Proust pour les romans qu'il propose à ses lecteurs, les œuvres produites par les écrivains québécois devraient permettre à leurs compatriotes de voir en eux-mêmes ce qu'autrement il n'eussent pas vu. Les Québécois découvrirait ainsi, grâce à leur littérature, leur identité culturelle propre en même temps que des raisons communes d'exister, ainsi que le soutient Louis Cornellier. L'étude de leur littérature les guérirait, en outre, du complexe du colonisé, de l'aliénation et de la schizophrénie, toutes maladies liées à leur trop forte consommation de littérature française. Plus qu'un remède, affirme pour sa part Bernard Pozier, la littérature nationale agit sur la nation tel un ciment, elle en assure la cohésion sociale. Nous sommes ici, si l'on se réfère aux catégories développées par Compagnon, en plein héritage des Lumières, au cœur de la vision romantique qui confère à la littérature le pouvoir de guérir le peuple, de l'affranchir de l'ignorance, de l'obscurantisme, de l'oppression, et de le conduire vers la liberté et l'indépendance.

La conception de la littérature sur laquelle se fondent les argumentaires des défenseurs de la littérature française n'est, sur le fond, pas très différente. La littérature est aussi, à leurs yeux, expérience de lecture de soi-même, sauf que ce qu'elle donne à lire, ce n'est pas le familier en soi, mais bien l'étrangeté, cette étrangeté qui, sans elle, serait demeurée inconnue. Et, pour ce faire, elle exige d'être pratiquée dans la distance, et non dans la proximité, ce qu'offre justement

aux Québécois l'étude de la littérature française et de ses classiques. Les défenseurs de la littérature française sont, par ailleurs, tout autant romantiques que les partisans de la littérature québécoise : eux aussi reconnaissent que la littérature a le pouvoir de guérir, pas des mêmes maux cependant. Elle agirait plutôt, croit Jean Larose, sur la pauvreté culturelle et linguistique, ainsi que sur le nationalisme littéraire, un mal lié à la trop forte consommation de littérature nationale, un mal qui, en mettant la littérature au service de la nation, en gommerait le caractère proprement esthétique, ajoutent Jean Pierre Girard et Élisabeth Rousseau.

Conclusion

Les auteurs des argumentaires que nous avons analysés visent-ils juste dans l'image qu'ils tracent de la nation québécoise, dans la représentation qu'ils se font de l'Autre, ainsi que dans la conception de la littérature à laquelle ils souscrivent? Nous sommes ici, faut-il nous le rappeler, dans un débat, au cœur d'une polémique sur la place de la littérature nationale dans l'enseignement. Il n'est donc pas étonnant que les intervenants, portés par leurs convictions, exacerbés par leurs passions, dessinent un portrait de la nation qui la pose en état de crise, en situation de *double-bind*, privée de mère pour les uns, frappée d'aliénation pour les autres, dans les deux cas condamnée à la déperdition, au dépérissement. Si bien que l'on est en droit de se demander si les représentations de la nation québécoise et de l'Autre auxquelles se réfèrent les défenseurs de la littérature française et les partisans de la littérature québécoise ne sont pas trop teintés par les discours apocalyptiques qui les portent et ne tiennent pas quelque peu de la caricature. Et si l'on ne prête pas, par ailleurs, à la littérature et à son enseignement des pouvoirs démesurés.